



DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR
ET DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

Décision n° 000799/MFB/DGTCP du 09 AOUT 2024
portant nomination du Chef de la Mission de Coopération et d'Évaluation des
Finances Publiques de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité
Publique

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU TRÉSOR ET DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi organique n° 2014-336 du 05 juin 2014 relative aux Lois de Finances ;
- Vu la loi organique n° 2014-337 du 05 juin 2014 portant Code de transparence dans la gestion des Finances Publiques ;
- Vu le décret n° 2023-813 du 16 octobre 2023 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2023-814 du 17 octobre 2023 portant nomination des Membres du Gouvernement, tel que modifié par le décret n° 2023-1023 du 27 décembre 2023 ;
- Vu le décret n° 2023-820 du 25 octobre 2023 portant attributions des Membres du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2023-960 du 06 décembre 2023 portant organisation du Ministère des Finances et du Budget ;
- Vu le décret n° 2024-65 du 14 février 2024 portant nomination du Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique ;
- Vu la décision n° 000798/MFB/DGTCP/DSDI du 09 AOUT 2024 portant création d'une Mission de Coopération et d'Évaluation des Finances Publiques à la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique ;

Considérant les nécessités de service,

D É C I D E

Article 1^{er} : Est nommé, en qualité de Chef de la Mission de Coopération et d'Évaluation des Finances Publiques de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique, Monsieur DOH ANDRÉ, Administrateur Général des Services Financiers, Matricule 231 331 U.

Article 2 : La présente décision prend effet à compter de sa date de signature.

09 AOUT 2024

Fait à Abidjan, le

Ampliations :

- Direction Générale 1
- Tous les services 1
- Intéressé 1
- DDA 1

AHOUSI Arthur Augustin Pascal
Directeur Général
du Trésor et de la Comptabilité Publique

1